

NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION

**VISITEZ LE SITE WEB DU RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS : WWW.RCD-DGP.COM**

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

Siège social :

Fédération des caisses Desjardins du Québec

100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 7N5

Adresse électronique : crmd@desjardins.com

L'intérieur de ce rapport est imprimé sur du papier fait de fibres recyclées.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2010	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME	3
INVESTISSEMENT GUIDÉ PAR LE PASSIF	7
PROFIL DE RISQUE INTÉGRÉ DU RÉGIME	7
PRINCIPALES INITIATIVES ET RÉSULTATS DU PLAN D'AFFAIRES	7
GOVERNANCE	8
MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE	9
ÉTATS FINANCIERS	10
SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME	12
ORGANIGRAMME DE LA VICE-PRÉSIDENTE RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DES JARDINS (RRMD)	12
SOMMAIRE DU RÉGIME	13

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2010

RENDEMENT SUR LES ACTIFS

La Caisse de retraite affiche un rendement de 11,6% pour l'année 2010, soit un rendement excédentaire de 5,9% par rapport à la cible de la politique de placement du RRMD (inflation* + 4%).

SITUATION FINANCIÈRE

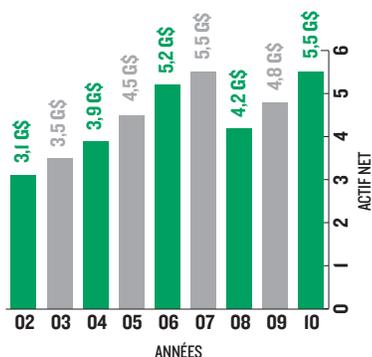
Les résultats de la plus récente évaluation actuarielle, au 31 décembre 2010, montrent un ratio de capitalisation de 86,0% et un ratio de solvabilité de 71,3%. En tenant compte des mesures d'allègement en vigueur, 139 M\$ des cotisations d'équilibre requises en 2011 pour amortir le déficit seront effectivement versés au Régime et la balance sera financée par l'utilisation d'une lettre de crédit.

ACTIF NET DE 5,5 G\$ AU 31 DÉCEMBRE 2010

L'actif net du Régime se chiffre à **5,5 milliards de dollars** au 31 décembre 2010. Le RRMD se situe au **9^e rang** des régimes de rentes privés du Canada.

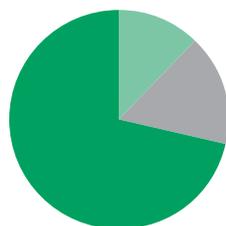
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DU RÉGIME

Hausse de l'actif net de 2,4 G\$ sur huit ans



LES PARTICIPANTS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Nombre total de participants : 52 695



PARTICIPANTS ACTIFS :	37 659
RETRAITÉS :	8 716
RENTES DIFFÉRÉES :	6 320

RAPPORT ANNUEL 2010 DU RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DES JARDINS

* L'inflation est égale à 1,7% en 2010, tel que déterminé selon l'indice des rentes de la Régie des rentes du Québec (RRQ).

MESSAGE DU PRÉSIDENT



INTRODUCTION

Je suis fier d'annoncer que le Régime de rentes du Mouvement Desjardins a connu, pour une deuxième année consécutive, d'excellents résultats avec un rendement supérieur aux objectifs fixés. Ces résultats témoignent de la qualité de ses partenaires et de ses actifs et confirment la pertinence de la stratégie de gestion à long terme qui tient compte des engagements envers tous les participants.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont adopté des mesures temporaires pour alléger le fardeau financier des entreprises dont les régimes affichent une situation financière problématique. Ces interventions ainsi que l'évolution des perspectives économiques aideront les entreprises, dont le Mouvement Desjardins, à éliminer leur déficit.

PERFORMANCE FINANCIÈRE – UNE EXCELLENTE ANNÉE POUR LE RENDEMENT DE L'ACTIF

Il est toujours important de souligner que la gestion optimale et efficace d'une caisse de retraite doit se faire avec un horizon à long terme. De plus, elle ne doit en aucun temps faire l'objet de décisions d'investissement à court terme basées sur les mouvements de marché.

Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins affiche un excellent rendement de 11,6 % sur ses actifs en 2010. En fait, au cours des 20 dernières années, le Régime a connu 16 années de rendement positif, dont une année sur deux de rendement supérieur à 10 %.

PERFORMANCE FINANCIÈRE – UNE EXCELLENTE ANNÉE POUR LE RENDEMENT DE L'ACTIF

L'ensemble des classes d'actifs du Régime ont très bien performé et les gestionnaires ont ajouté beaucoup de valeur. À l'instar de l'année 2009, le Régime récupère donc une partie des baisses de valeur subies durant la crise de 2008. Il faut également mentionner le retour en force du portefeuille immobilier de grande qualité, avec un rendement de 11 % et, à nouveau, une solide performance des actifs en infrastructure avec un rendement de 19,7 %.

Dans le cadre de sa gestion prudente, le Comité de retraite a décidé de réduire l'hypothèse actuarielle de base du taux de rendement attendu du Régime de 7 % à 6,5 %. Cette décision stratégique diminuera à court terme le ratio de capitalisation, mais aura pour conséquence importante de réduire la pression sur la recherche de rendements élevés à long terme et de réduire davantage le niveau de risque du Régime.

Additionnées au rendement de l'actif, les cotisations instaurées en 2009 combinées à l'engagement du Mouvement Desjardins envers le Régime permettront de bien capitaliser celui-ci à long terme.

Cette année aura aussi été marquée par les travaux et recommandations du chantier de réflexion sur le financement du Régime. Cet exercice particulier aura permis d'analyser en profondeur les enjeux financiers à long terme et d'identifier des pistes de solutions réalistes qui favoriseront la saine capitalisation du Régime et qui permettront de stabiliser, dans la mesure du possible, les cotisations d'équilibre.

MOBILISATION POUR UNE GOUVERNANCE DE HAUT NIVEAU – UNE RIGUEUR AU SERVICE DES PARTICIPANTS

Comme en 2009, chacune des classes d'actifs a été révisée en 2010 et a fait l'objet de nouveaux plans d'investissement approuvés par le Comité de placement. Certains ajustements ont été apportés en cours de route, mais le Comité de retraite garde le cap sur un

horizon à long terme et confirme sa confiance dans les politiques en place qui, dans le passé, ont livré de solides performances. Une planification stratégique 2011-2013 et un plan d'affaires spécifique pour 2011, comportant plusieurs initiatives, ont été élaborés et approuvés par le Comité de retraite.

La qualité de la gouvernance financière du Régime et de la gestion des risques a été confirmée par le rapport produit par la Vérification interne en 2010.

MOBILISATION POUR UNE GOUVERNANCE DE HAUT NIVEAU – UNE RIGUEUR AU SERVICE DES PARTICIPANTS

REMERCIEMENTS

Je remercie pour leur précieuse contribution au Comité de retraite, M. Thomas Blais, représentant des employeurs et secrétaire du Comité, M. Clément Roberge, représentant des participants actifs de la Fédération, M. Normand Deschênes, représentant des retraités et des participants détenant une rente différée et M^{me} Johanne Rock, observatrice, représentante des participants actifs, qui ont quitté leurs fonctions en 2010. Je souhaite la bienvenue à M. Benoît Turcotte, représentant des employeurs, M. Guy Cormier, représentant des participants actifs de la Fédération, M. Michel-Pierre Bergeron, représentant des retraités et des participants détenant une rente différée et M. Simon Garneau, observateur, représentant des participants actifs.

Finalement, je tiens à remercier tous les membres du Comité de retraite, le premier vice-président, Finances, Trésorerie et chef de la direction financière du MD et l'équipe de la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins pour les excellents résultats et les accomplissements de l'année 2010.

Denis Paré, président

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

Pour une deuxième année consécutive, le Régime a enregistré une performance supérieure à 10 %, affichant un excellent rendement de 11,6 %, soit un gain de 5,9 % par rapport à la cible de sa politique de placement (inflation¹ + 4 %), et 255 points de base de valeur ajoutée par rapport à la cible stratégique. Rappelons que l'année dernière le rendement était de 13,4 %. Toutes les classes d'actifs ont contribué positivement aux résultats. Ainsi, le marché obligataire a produit un rendement élevé, favorisé par la baisse des taux d'intérêt, tandis que les marchés boursiers, alimentés par la reprise économique, ont également livré une solide performance, tout particulièrement le marché canadien. Les titres liés à l'inflation, propulsés par un retour en force du marché immobilier, ont obtenu des résultats supérieurs aux attentes.

La stratégie d'allocation d'actifs basée sur l'investissement guidé par le passif, introduite en 2007, a continué à donner de bons résultats en 2010. Cette stratégie a pour principal objectif de guider la gestion des actifs en tenant compte des engagements envers tous les participants du Régime. Pour 2011, elle sera bonifiée d'une gestion accrue des risques où plusieurs solutions seront mises en place pour diminuer la volatilité du portefeuille. De plus, les études sur les mesures d'atténuation des impacts d'une crise, comme celle de 2008, se poursuivront. Les efforts pour allonger la durée du portefeuille de titres à revenu fixe seront également à l'ordre du jour, et ce, dans un environnement où les taux d'intérêt pourraient être à la hausse.

HISTORIQUE DU RENDEMENT DU RÉGIME

ANNÉE	RENDEMENT	INFLATION ¹ + 4 %
2010	11,6 %	5,7 %
2009	13,4 %	4,4 %
2008	(23,8 %)	6,5 %
2007	3,4 %	6,0 %
2006	15,2 %	6,1 %
2005	14,4 %	6,3 %

RÉPARTITION D'ACTIFS

CLASSE D'ACTIFS	RENDEMENT 2010	ALLOCATION AU 2010-12-31	ALLOCATION CIBLE 2010
ALLOCATION STRATÉGIQUE²			
MARCHÉ MONÉTAIRE	0,8 %	2,5 %	2,0 %
OBLIGATIONS UNIVERS	8,4 %	17,5 %	11,5 %
OBLIGATIONS LONG TERME	12,1 %	9,8 %	15,0 %
DETTES DE PAYS ÉMERGENTS	17,6 %	1,9 %	2,0 %
AUTRES	5,2 %	0,4 %	1,5 %
TOTAL TITRES À REVENU FIXE	10,0 %	29,6 %	30,0 %
ACTIONS CANADIENNES	15,7 %	16,9 %	16,0 %
ACTIONS AMÉRICAINES	11,7 %	4,0 %	4,0 %
ACTIONS EAEO	8,0 %	8,7 %	8,5 %
ACTIONS MONDIALES	6,0 %	10,9 %	12,0 %
ACTIONS DE PAYS ÉMERGENTS	16,4 %	2,6 %	2,5 %
PLACEMENTS PRIVÉS	0,9 %	5,6 %	5,0 %
TOTAL TITRES DE CROISSANCE	9,8 %	48,7 %	48,0 %
PLACEMENTS EN INFRASTRUCTURE	19,7 %	7,0 %	6,0 %
PLACEMENTS IMMOBILIERS	11,0 %	12,2 %	12,0 %
OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL	S. O.	0,0 %	2,0 %
TOTAL TITRES LIÉS À L'INFLATION	13,2 %	19,2 %	20,0 %
TOTAL	11,5 %	100,0 %	100,0 %
ALLOCATION TACTIQUE²			
GTAA	13,7 %	2,4 %	2,5 %
GRAND TOTAL	11,6 %	100,0 %	100,0 %

¹ L'inflation est égale à l'indice des rentes de la RRQ qui est utilisé pour indexer les rentes des retraités du RRMD.

² L'allocation stratégique représente 97,5 % de l'allocation totale des actifs du RRMD et l'allocation tactique, 2,5 %.

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

Contexte économique

Plusieurs gouvernements des pays développés ont adopté des mesures exceptionnelles pour soutenir leur économie et accélérer leur relance suite à la crise de 2008. La Réserve fédérale américaine a été particulièrement agressive en adoptant une politique monétaire très accommodante et en injectant massivement des liquidités sur le marché. L'emploi et le marché immobilier n'ont pas encore répondu aux attentes, mais tout porte à croire qu'ils le feront dans un avenir rapproché. À ce moment-là, il sera intéressant d'observer de quelle façon la Réserve fédérale s'y prendra pour effectuer une sortie ordonnée et éviter le piège de l'inflation.

Au Canada, la situation est moins dramatique. La poussée du prix des matières premières, nécessaires à la croissance des pays émergents, et la solidité du secteur financier ont permis à l'économie canadienne d'afficher une certaine résilience. Toutefois, l'endettement des ménages et la forte montée du marché immobilier dans certaines régions sont préoccupants.

En Europe, les autorités ont été plus réactives. Il a fallu une sérieuse crise de la dette souveraine de certains membres de la communauté européenne pour qu'un plan de sauvetage soit proposé. Malgré tout, la situation financière de plusieurs pays européens est incertaine et pourrait avoir des conséquences sur les marchés en 2011.

Du côté des pays émergents, notamment la Chine, la situation est totalement différente. La croissance économique est vigoureuse à tel point que les préoccupations de ces pays sont à l'opposé de celles du monde occidental. L'objectif est de ralentir le rythme plutôt que de le stimuler et le spectre de l'inflation est davantage préoccupant. Toutefois, cette croissance représente l'espoir pour les économies développées qui, sans cet apport, pourraient éprouver des difficultés encore plus grandes.

Que nous réserve l'année 2011? Malgré les embûches qui se dressent encore sur le chemin de la croissance économique, le consensus en est un d'optimisme. Les autorités semblent déterminées à faire ce qu'il faut pour relancer l'économie. Les bilans des sociétés sont très sains et la rentabilité est au rendez-vous. Les économies émergentes semblent en mesure de maintenir le rythme et la liquidité est abondante pour financer les importantes dettes des gouvernements. Plusieurs pays n'auront d'autres choix que d'adopter une discipline plus stricte pour réduire les déficits fiscaux.

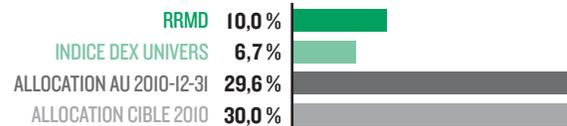
LES TITRES À REVENU FIXE

La vigueur de l'activité économique canadienne du début d'année a amené la Banque du Canada à relever son taux de financement à un jour de 0,5%. Malgré une croissance économique positive, les taux canadiens ont de nouveau fléchi au cours de la dernière année. Les problèmes de l'endettement européen et des perspectives économiques moins favorables ont amené les investisseurs à rechercher des actifs refuges. L'année 2010 s'est terminée avec un aplatissement de la courbe de rendement des taux d'intérêt qui est la résultante d'une hausse des taux de court terme et d'une diminution des taux de long terme. L'amélioration des conditions de crédit a de nouveau permis un rétrécissement des écarts de taux des obligations de sociétés.

Le portefeuille d'obligations

Les différentes stratégies au niveau du portefeuille obligataire canadien ont permis d'obtenir d'excellents résultats pour l'année 2010. La gestion des titres provinciaux et corporatifs a été l'élément clé permettant aux deux principaux mandats Univers de dégager une valeur ajoutée combinée de 90 points de base par rapport à leur cible de référence. Les mandats de dettes immobilières et d'obligations de pays émergents ont connu une année remarquable avec une performance au-delà des objectifs.

Du côté stratégique, la construction du portefeuille d'obligations long terme s'est poursuivie en 2010. La baisse des taux d'intérêt a ralenti quelque peu le processus, mais celui-ci se poursuivra en 2011.



LES TITRES DE CROISSANCE

L'année 2010 a été forte en rebondissements pour les marchés boursiers avec des moments d'inquiétude et d'accalmie. Le premier semestre s'annonçait difficile avec la dégringolade des marchés, résultat des problèmes de la dette souveraine européenne et des perspectives économiques moins favorables. Cependant, la deuxième phase d'assouplissement quantitatif élaborée par la Réserve fédérale américaine a permis de calmer les inquiétudes des investisseurs. L'aversion pour le risque a laissé place à un nouvel appétit pour celui-ci, ce qui a permis une fin d'année remarquable dans la plupart des catégories d'actifs et tout particulièrement dans les titres des marchés boursiers nord-américains et des pays émergents.

Le portefeuille d'actions canadiennes

Pour une deuxième année consécutive, l'indice S&P/TSX a surpassé ceux des autres pays développés avec un rendement de 16,9%. Pour sa part, le portefeuille du Régime a terminé à 15,7%. La stratégie mise en place pour réduire le risque du portefeuille canadien a eu pour conséquence de réduire légèrement la performance en 2010. La répartition sectorielle découlant de cette stratégie explique en bonne partie l'écart par rapport à la cible.



REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

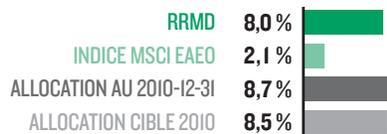
Le portefeuille d'actions américaines

L'indice S&P 500 a connu un important rebond au cours de la deuxième partie de 2010 et a terminé l'année avec un rendement de 9,1% en dollars canadiens. Le portefeuille a obtenu un excellent rendement de 11,7% sur la même période, soit un gain de 260 points de base. Cet écart est principalement attribuable à l'allocation stratégique en titres de petite et moyenne capitalisation, qui représente une bonne partie du portefeuille et dont le rendement dépasse largement celui de l'indice de grande capitalisation.



Le portefeuille d'actions internationales

L'indice MSCI EAE0 n'a pas été en mesure d'atteindre le même rendement que son vis-à-vis nord-américain et a terminé à 2,1%. La crise de la dette souveraine européenne jumelée à la baisse de l'euro ont eu des conséquences importantes, mettant ainsi un frein à la croissance du marché boursier européen. Le portefeuille a obtenu un rendement de 8% pour une valeur ajoutée de 590 points de base. Une allocation en titres de petite et moyenne capitalisation ainsi qu'une excellente valeur ajoutée des gestionnaires expliquent ce résultat.



Le portefeuille d'actions mondiales

L'indice MSCI Monde, qui regroupe l'ensemble des pays développés, a obtenu un rendement de 5,9%. Le portefeuille a livré un résultat légèrement supérieur, soit de 6%. Au cours de 2010, l'indice de référence des gestionnaires a été modifié pour permettre à ces derniers d'investir stratégiquement dans les pays émergents. Ce changement a été favorable en ce qui a trait au rendement et a aussi contribué à diversifier davantage le portefeuille d'actions mondiales. Les stratégies axées sur la croissance des bénéfices ont mieux performé que les stratégies misant sur le style valeur. La diversification des approches a permis au portefeuille de conclure l'année avec un gain de 10 points de base.



Le portefeuille d'actions de pays émergents

L'indice MSCI pays émergents a terminé l'année avec un rendement de 12,7%, faisant suite à une performance remarquable de 51,6% en 2009. Une croissance économique plus forte, une appréciation des devises et une augmentation de l'appétit pour le risque expliquent la performance de cette classe d'actifs au cours des deux dernières années. Le portefeuille du Régime a fait encore mieux en 2010 avec un rendement de 16,4%, pour une valeur ajoutée de 370 points de base. La sélection de titres explique la majorité de ce gain.



Les placements privés

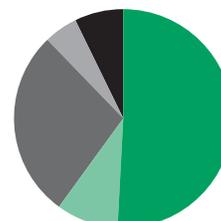
Les efforts de désendettement des gestionnaires et la disponibilité des capitaux ont permis aux sociétés de rachat de retrouver une situation financière saine et de profiter de la reprise économique. Le Régime est investi pour le long terme dans cette classe d'actifs, la direction du Régime étant convaincue que cette classe d'actifs continuera à rencontrer ses objectifs de valeur ajoutée.

Toutefois, malgré un portefeuille globalement de bonne qualité, un certain nombre de mandats ne rencontrent plus la vision stratégique établie pour ce portefeuille. Dans ce contexte, un programme stratégique de désinvestissement a été élaboré en 2010 en vue d'améliorer les perspectives de rendement de ce portefeuille à long terme et d'optimiser le nombre de gestionnaires. Dans cette optique, la Permanence a procédé à deux transactions visant la cession de trois participations en 2010. Les travaux se poursuivront en 2011 et devraient mener à une opération d'envergure, permettant ainsi d'achever le plan de repositionnement.

Pour 2010, le portefeuille de placements privés a affiché un rendement de 0,9%, comparativement à un rendement de 5,9% pour le MSCI Monde, son indice de référence.



RÉPARTITION DES PLACEMENTS PRIVÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010



REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

LES TITRES LIÉS À L'INFLATION

Dans le cadre de l'implantation de la stratégie d'investissement guidé par le passif, une nouvelle catégorie d'actifs a été créée, soit les titres liés à l'inflation. Cette classe d'actifs occupera une place de plus en plus grande dans le portefeuille du Régime. Il est important de rappeler que la stratégie d'investissement pour cette classe d'actifs se fonde sur un horizon de placement à long terme, de 5 à 10 ans, dans des titres peu liquides et dont la corrélation avec l'inflation et le haut niveau de rendement courant sont les principaux attributs recherchés.

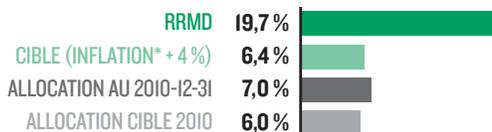
L'année 2010 a été caractérisée par un recentrage des portefeuilles de placements en infrastructure et en immobilier vers des actifs conventionnels canadiens, procurant des rendements courants élevés et stables.

L'infrastructure

Tel qu'anticipé en début d'année, l'activité d'investissement a été prolifique si bien que le Régime a été en mesure de profiter d'excellentes occasions d'affaires, en vue de déployer les sommes dans des actifs de qualité rencontrant les objectifs de la classe d'actifs. Au cours de 2010, quatre transactions totalisant 186 M\$ ont été conclues. On compte, notamment, parmi elles l'acquisition de participations dans deux autoroutes, soit Sea-to-Sky, reliant Vancouver à Whistler, et la 407, en périphérie de Toronto.

Dans une perspective de protection contre l'inflation et d'une recherche d'un rendement courant et prévisible, la cible à moyen terme de cette classe d'actifs a été fixée à 10%. Celle-ci continuera donc de prendre de l'ampleur. La stratégie est de garder le cap sur le programme d'investissement en priorisant les opportunités au Canada. Au 31 décembre 2010, l'infrastructure représentait une pondération de 7% des actifs du Régime.

Le portefeuille est d'excellente qualité et bien diversifié. Il a terminé l'année avec un rendement de 19,7%, pour une valeur ajoutée de 1 330 points de base par rapport à sa cible.

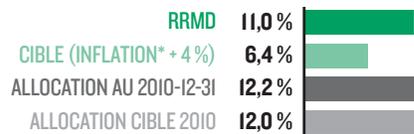


L'immobilier

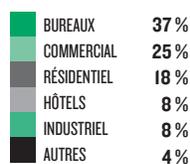
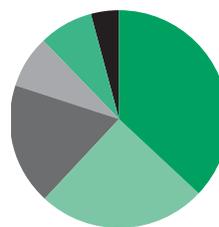
Le secteur immobilier est revenu en force en 2010. Tant l'immobilier privé que coté ont affiché des rendements au-dessus des prévisions de début d'année. Un redressement des prix dans plusieurs marchés est venu s'ajouter à une solide base de rendement courant.

Dans un contexte de taux obligataires très bas, l'immobilier s'est avéré un refuge logique pour un bon nombre d'investisseurs à la recherche d'alternatives. L'environnement de crédit s'est aussi amélioré et les institutions prêteuses sont redevenues actives. Ces deux phénomènes ont engendré l'arrivée de nombreux capitaux dans la classe d'actifs, favorisant la reprise du volume de transactions.

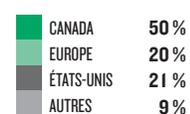
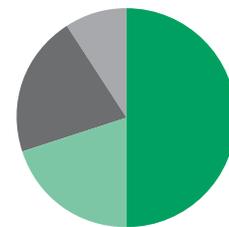
Ces facteurs positifs ont contribué à une bonne performance, mais c'est surtout l'excellente qualité du portefeuille immobilier du Régime qui lui a permis de surpasser son objectif en 2010 avec un rendement de 11%. Sur 10 ans, cette classe d'actifs affiche une excellente performance, avec un rendement de 10,4%, appuyée par des partenariats et des actifs de grande qualité.



RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'IMMOBILIER AU 31 DÉCEMBRE 2010



RÉPARTITION PAR RÉGION DE L'IMMOBILIER AU 31 DÉCEMBRE 2010



LA COUVERTURE DES DEVISES

La politique de couverture des devises n'est pas une activité de spéculation. Elle est une mesure d'atténuation du risque et a pour but de minimiser une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements du Régime à l'étranger qui proviendrait d'une fluctuation de la devise canadienne. En plus de cette couverture, une gestion active vient tempérer davantage ce risque.

Favorisé par les prix élevés du pétrole et des matières premières, le dollar canadien a continué en 2010 son appréciation vis-à-vis le dollar américain et l'euro. La couverture des devises a procuré au Régime un gain de 100 points de base.

* L'inflation est égale à l'augmentation de l'IPC au Canada du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

INVESTISSEMENT GUIDÉ PAR LE PASSIF

Le Comité de retraite a adopté, dès 2007, une politique d'investissement guidé par le passif. Cette démarche consiste à examiner les stratégies d'immunisation d'une partie du passif du Régime, en particulier celui des participants retraités. Elle comporte deux volets. Le premier est d'établir la répartition idéale des actifs de la Caisse de retraite en titres à revenu fixe en tenant compte de la proportion du passif maintenu pour les retraités. Le second est de définir l'allocation optimale à l'intérieur de la gamme de produits à revenu fixe offerts en fonction de la structure du passif à immuniser (répartition des déboursés dans le temps, progression en fonction de l'inflation, etc.) et de la relation risque-rendement permise par la politique de placement. La démarche de l'investissement guidé par le passif a permis d'établir une allocation cible des actifs à long terme, soit pour 2019, et des cibles intermédiaires. Les changements appropriés seront apportés de façon opportune durant la période concernée, ce qui ajoutera davantage de valeur à la Caisse de retraite. De plus, la charge de retraite sera moins volatile d'une année à l'autre.

La politique d'investissement guidé par le passif est réévaluée régulièrement.

PRINCIPALES INITIATIVES ET RÉSULTATS DU PLAN D'AFFAIRES

RÉALISATION
DU PLAN D'AFFAIRES 2010
DU RÉGIME À 100 %

PRINCIPALES INITIATIVES

1. Mise en place de la nouvelle répartition d'actifs 2010 avec 30 transactions réalisées pour 1 563 M\$
2. Préparation de plans d'investissement détaillés pour 2010 et pour un horizon jusqu'en 2014 pour chaque classe d'actifs
3. Participation au chantier sur le financement à long terme du Régime
4. Développement d'un tableau de bord pour la gestion des risques du Régime

PROFIL DE RISQUE INTÉGRÉ DU RÉGIME

La gestion intégrée des risques du Régime est un processus continu. Pionnier dans ce domaine au niveau canadien, le RRMD a créé son premier profil de risque en 2006, lequel a été révisé en 2010, conformément à la stratégie de révision annuelle de l'évolution du risque global du Régime. Le profil de risque permet l'établissement de plans d'actions incorporés au plan d'affaires pour prendre en charge les risques du Régime et ainsi les atténuer.

LISTE DES PRINCIPAUX RISQUES DU RÉGIME PAR IMPORTANCE

1. Fluctuation des taux d'intérêt
2. Fluctuation des marchés boursiers
3. Déficit de solvabilité
4. Déficit de capitalisation
5. Charge de retraite
6. Conformité et changements aux lois et aux normes professionnelles
7. Rétention de l'expertise et préparation de la relève
8. Conception du Régime
9. Inflation

GOVERNANCE

LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS

Conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) représente tous les employeurs de Desjardins pour le compte du RRMD. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont le Règlement du Régime, la nature et les modalités d'application des bénéfices octroyés aux participants et aux retraités, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La FCDQ, par son conseil d'administration, se porte garante des obligations (rentes aux employés) résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au Régime.

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le Règlement du Régime, le Comité de retraite a la responsabilité d'administrer sainement le Régime, de le gérer et de verser aux participants et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaire du Régime.

Les représentants des employeurs sont nommés par le conseil d'administration de la FCDQ. Les représentants des participants et des retraités sont élus démocratiquement par le groupe qu'ils représentent.

Comité de placement

Sous la responsabilité du Comité de retraite, qui adopte la politique de placement, le Comité de placement a le mandat de s'assurer que celle-ci est appliquée, respectée et suivie, au même titre qu'il coordonne les activités des gestionnaires de fonds à qui sont confiés des mandats de gestion.

Comité de vérification, de déontologie et de conformité (CVDC)

Sous la responsabilité du Comité de retraite, le mandat du CVDC consiste essentiellement à analyser les états financiers, leur présentation et la qualité des principes comptables retenus, la gestion des risques liés à l'information financière, les systèmes de contrôle interne, les processus liés à la vérification interne et externe, les procédés appliqués à ces vérifications, la gestion de la conformité réglementaire, les règles d'éthique et de déontologie, la politique de traitement des plaintes et la gouvernance.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Depuis 2007, le Comité de retraite s'est doté d'un règlement intérieur conforme aux exigences de la loi québécoise sur les régimes complémentaires de retraite. Le règlement intérieur énonce le fonctionnement et les responsabilités du Comité de retraite. Il est révisé annuellement par le Comité de retraite et traite des sujets suivants :

- Fonctions et obligations respectives des membres du Comité de retraite
- Règles de déontologie qui régissent les membres du Comité de retraite
- Règles à suivre pour désigner le président, le vice-président et le secrétaire
- Procédure applicable au cours des réunions et fréquence de celles-ci
- Mesures à prendre pour la formation des membres du Comité de retraite
- Mesures pour gérer les risques
- Contrôles internes
- Livres et registres à tenir
- Règles pour choisir, rémunérer, surveiller et évaluer les délégués, les représentants et les prestataires de services
- Normes sur les services rendus par le Comité de retraite, dont celles relatives aux communications avec les participants

REDDITION

Formation des membres

- Les quatre nouveaux membres du Comité de retraite entrés en fonction en 2010 ont été accueillis par une journée de formation le 17 mai 2010 ou le 8 septembre 2010.

Reddition sur les plaintes

- En fonction de la politique de traitement des plaintes du Régime, le CVDC a reçu une seule plainte en 2010. Celle-ci a été traitée en cours d'année. De plus, aucune autre plainte n'était en suspens au 31 décembre 2010.

Nombre de réunions tenues en 2010 par le Comité de retraite et ses sous-comités

- | | |
|---|-------------------|
| • Comité de retraite : | 5 réunions |
| • Comité de placement : | 9 réunions |
| • Comité de vérification, de déontologie et de conformité : | 3 réunions |

Total : **17 réunions**

Le taux de participation des membres des trois comités aux réunions est de 96 %.

MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE



MEMBRE EXTERNE :

12 M. Reynald-N. Harpin 1
Expert-conseil en placement
Administrateur de sociétés

OBSERVATEURS :

13 M. Yvon Lesiège
Retraité de Desjardins

14 M. Simon Garneau
Gestionnaire de portefeuille –
Desjardins Gestion internationale d'actifs

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS :

01 M. Denis Paré 1,3
Président du Comité
Président du conseil des représentants
Cantons de l'Est

02 M. Jacques Baril 1,3
Vice-président du Comité
et président du Comité de placement
Président du conseil des représentants
Est de Montréal

03 M. Norman Grant 2,3
Secrétaire du Comité et président
du Comité de vérification,
de déontologie et de conformité
Président du conseil des représentants
Bas-Saint-Laurent et
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

04 M. Serges Chamberland 1,3
Président du conseil des représentants
Saguenay-Lac-St-Jean-Charlevoix-Côte-Nord

05 M. Pierre Leblanc 1,3
Président du conseil des représentants
Mauricie

06 M. Benoît Turcotte 1,3
Vice-président du conseil des représentants
Outaouais-Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec

REPRÉSENTANT DES RETRAITÉS ET DES PARTICIPANTS DÉTENANT UNE RENTE DIFFÉRÉE :

07 M. Michel-Pierre Bergeron
Retraité de Desjardins

REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS ACTIFS :

Représentants des caisses :

08 M. Vincent Coulombe 2
Directeur, Placement et Financement
Caisse populaire Desjardins
de Charlesbourg

09 M. Sylvain Rouleau 2
Directeur, Services aux particuliers
Caisse populaire Desjardins
du Piémont Laurentien

Représentant de la Fédération :

10 M. Guy Cormier 4
Vice-président Finances, Réseau des caisses

Représentant des sociétés affiliées :

11 M. Mario Lévesque
Conseiller principal en actuariat
Développement des produits et Tarification,
Assurance pour les particuliers
Desjardins Sécurité financière

- 1 Membre du Comité de placement
- 2 Membre du Comité de vérification, de déontologie et de conformité
- 3 Membre du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec
- 4 Membre observateur du Comité de placement

ÉTATS FINANCIERS

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits des états financiers audités du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2010, sur lesquels PricewaterhouseCoopers a exprimé une opinion sans réserve en date du 21 février 2011.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net consolidé disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière des états financiers consolidés audités.

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

Actif net consolidé disponible pour le service des prestations

Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars)

	2010	2009
	\$	\$
Actif		
Placements, à la juste valeur		
Obligations	1 335 542	1 212 212
Actions	1 870 717	1 676 319
Fonds à valeur unitaire	893 365	744 814
Placements privés et infrastructures	679 602	442 812
Prêts hypothécaires	13 005	13 928
Placements immobiliers	661 665	605 187
Encaisse et titres de marché monétaire	388 316	367 535
	5 842 212	5 062 807
Comptes débiteurs	64 056	40 311
Instruments financiers dérivés	12 522	23 228
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	206 517	122 189
	6 125 307	5 248 535
Passif		
Comptes créditeurs	63 690	36 771
Instruments financiers dérivés	4 184	2 057
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	540 521	396 548
	608 395	435 376
Actif net disponible pour le service des prestations	5 516 912	4 813 159

Approuvé par le Comité de retraite,


 _____, administrateur
 
 _____, administrateur

ÉTATS FINANCIERS

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DES JARDINS

Évolution de l'actif net consolidé disponible pour le service des prestations
pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(en milliers de dollars)

	2010	2009
	\$	\$
Augmentation de l'actif		
Revenus de placements		
Obligations	50 863	45 197
Actions	39 292	47 311
Placements privés et infrastructures	9 320	8 541
Prêts hypothécaires	677	1 015
Placements immobiliers	3 436	3 059
Encaisse et titres de marché monétaire	1 187	4 538
Autres revenus	745	234
	105 520	109 895
Variations des justes valeurs des placements et des instruments financiers dérivés	462 960	458 474
	568 480	568 369
Cotisations		
Des employeurs	259 859	183 370
Charges administratives	(8 099)	(6 693)
	251 760	176 677
Des employés	144 068	101 430
Cotisations, déduction faite des charges administratives	395 828	278 107
Ententes de transfert et fusions de régimes	1 421	3 085
	397 249	281 192
	965 729	849 561
Diminution de l'actif		
Prestations versées aux participants		
Rentes	168 200	149 263
Remboursements	47 625	44 823
Transferts à d'autres régimes	78	2 011
	215 903	196 097
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	35 142	38 590
Honoraires de performance (renversement)	10 931	(156)
	261 976	234 531
Augmentation de l'actif net	703 753	615 030
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	4 813 159	4 198 129
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	5 516 912	4 813 159

SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME

La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée au 31 décembre 2010, indique un ratio de capitalisation à 86,0 % et un degré de solvabilité à 71,3 %. Afin d'amortir le déficit, près de 139 M\$ des cotisations d'équilibre requises en 2011 seront effectivement versés au Régime et la balance sera financée par l'utilisation d'une lettre de crédit. Les cotisations d'équilibre ont été établies en tenant compte des mesures d'allègement permises par la loi du Québec.

De plus, le coût des services courants pour 2011 a été établi à 272 M\$ (14,4 % de la masse salariale assujettie au Régime). Rappelons que, selon la politique de financement des obligations du Régime, l'ensemble des coûts du Régime est payé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les participants actifs.

Le degré de solvabilité indique la capacité d'un régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation. Quant au degré de capitalisation, il est utilisé principalement pour établir la stratégie en matière de cotisation, puisque, sur cette base, on suppose que le Régime existera perpétuellement.

La crise financière de 2008 est le point de départ des ratios de capitalisation et de solvabilité sous la barre des 100 %. Les rendements de 2009 et de 2010 ont été très bons, mais les baisses de 2008 n'ont pas toutes été récupérées. De plus, les taux d'intérêt prescrits pour calculer la solvabilité ont atteint des niveaux historiquement bas en 2010, contrecarrant les rendements excédentaires. La situation financière se redressera par :

- le versement de cotisations d'équilibre;
- des rendements en excédent du taux d'intérêt utilisé pour calculer le passif;
- le redressement des taux d'intérêt des obligations à rendement réel prescrits pour calculer le passif de solvabilité.

La prochaine évaluation actuarielle devra être déposée auprès de la Régie des rentes du Québec avec une date effective au 31 décembre 2011.

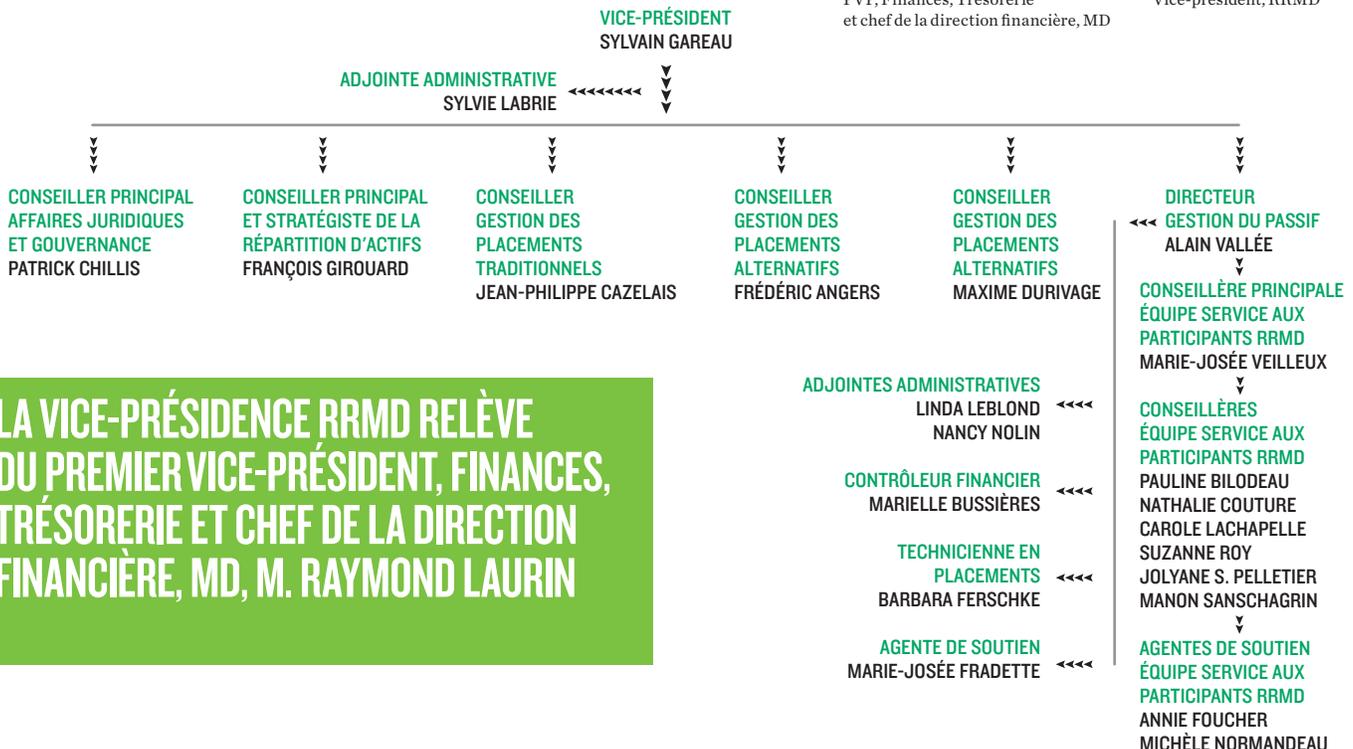
ORGANIGRAMME DE LA VICE-PRÉSIDENTE RRMD



Raymond Laurin
PVP, Finances, Trésorerie
et chef de la direction financière, MD



Sylvain Gareau
Vice-président, RRMD



**LA VICE-PRÉSIDENTE RRMD RELÈVE
DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT, FINANCES,
TRÉSORERIE ET CHEF DE LA DIRECTION
FINANCIÈRE, MD, M. RAYMOND LAURIN**

SOMMAIRE DU RÉGIME

Une description détaillée des bénéfices est accessible par le site Web du Régime à l'adresse suivante : www.rcd-dgp.com.

PARTICIPATION : Obligatoire pour les salariés âgés de 25 ans et plus; facultative pour ceux qui ont moins de 25 ans.

COTISATIONS : 6,45% du salaire cotisable, jusqu'à 65% du MGA et 9,85% de l'excédent.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES COTISATIONS : Taux de rendement net obtenu sur la valeur ajustée de l'actif du Régime pour une année civile; entre en vigueur au 1^{er} avril suivant jusqu'au 31 mars de l'année subséquente.

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL CRÉDITÉ SUR LES COTISATIONS (%)

2001	2002	2003	2004	2005	2006
16,22	9,17	3,49	3,03	2,98	4,81
2007	2008	2009	2010	MOYENNE DE 10 ANS	
11,26	10,08	0,15	(1,82)	5,94	

ÂGE NORMAL DE RETRAITE : 65 ans

RENTE NORMALE DE RETRAITE :

Payable à 65 ans et soumise à la clause de rente maximale :
Salaire 5 = Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

MGA 5 = Moyenne du maximum des gains admissibles à la RRQ ou au RPC de l'année de la retraite + les quatre années précédentes

Pour le service avant 2009, elle est déterminée comme suit :
(1,3% du salaire 5 jusqu'au MGA 5 X années créditées) +
(2% du salaire 5 excédant le MGA 5 X années créditées)

Pour le service à compter de 2009, elle est déterminée comme suit :
(1,5% du salaire 5 jusqu'au MGA 5 X années créditées) +
(2% du salaire 5 excédant le MGA 5 X années créditées)

FORME NORMALE DE LA RENDE :

a) Participant ayant un conjoint : Rente réversible au conjoint survivant égale à 60% du montant de la rente du retraité. De plus, une période garantie de 10 ans court à compter du début du service de la rente, pour un montant correspondant à 60% du montant de la rente du retraité.

b) Participant sans conjoint : Rente viagère garantie pour 15 ans.

RETRAITE ANTICIPÉE :

a) Admissibilité : 55 ans et cessation de service avec tout employeur du Mouvement Desjardins.

b) Réduction actuarielle au moment d'une retraite avant l'âge de 65 ans :

Pour le service avant 2009 : 3% par année manquante pour atteindre l'âge de 65 ans ou, si plus avantageux, la règle du 85 à 57 ans (réduction de 0,25% par mois pour avoir la règle du 85, plus 0,25% par mois pour avoir l'âge de 57 ans).

Pour le service à compter de 2009 : 4% par année manquante pour atteindre l'âge de 62 ans.

INDEXATION ANNUELLE DE LA RENDE DES RETRAITÉS :

Selon la hausse de l'IPC sans excéder 3%.

PRESTATION DE DÉCÈS :

a) Décès avant la retraite : Prestation égale à celle qui aurait été payée si le participant avait cessé son emploi immédiatement avant son décès.

b) Décès après la retraite : Prestation selon la forme de rente choisie par le participant.

PRESTATION DE CESSATION D'EMPLOI : Une rente différée est payable à compter de 65 ans et est égale à la somme de la rente créditée et de la rente procurée par les cotisations excédentaires. Pour les participants âgés de moins de 55 ans, le transfert dans un véhicule de retraite autorisé est possible et est assujéti aux règles d'immobilisation contenues dans la loi applicable. Les options de transfert sont également assujétiées aux exigences et aux limites prévues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Règle du 50% : Dans les cas de départ, de décès ou de retraite, un montant additionnel est payable au participant. Ce montant est égal à l'excédent des cotisations de l'employé sur 50% de la valeur de la rente acquise par le participant (les « cotisations excédentaires »).

Règle du 175% : Pour le service débutant en 2009, une prestation minimale en cas de transfert des droits accumulés sera accordée. Celle-ci sera égale à 175% des cotisations régulières versées par un participant pour la même période, avec les intérêts accumulés.

MESURE TRANSITOIRE DE LA REFORTE DE 2009 : La mesure transitoire est applicable à tout participant qui aura droit à une rente de retraite sans réduction avant la fin de 2013 pour son service avant 2009, peu importe qu'il opte pour la retraite à ce moment ou après 2013. Le participant recevra, pour l'ensemble de son service, une rente au moins égale à celle que le Régime lui aurait procurée n'eût été de la refonte.

**110
ANS**

LE 6 DÉCEMBRE 1900, RÉUNIS DANS UNE PETITE SALLE PUBLIQUE DE LA RUE BÉGIN À LÉVIS, AU QUÉBEC, ALPHONSE DESJARDINS, SON ÉPOUSE DORIMÈNE ET UNE CENTAINE DE CITOYENS ADOPTAIENT À L'UNANIMITÉ LES « STATUTS ET RÈGLEMENTS » DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS, PREMIÈRE COOPÉRATIVE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT D'AMÉRIQUE DU NORD.

AUJOURD'HUI, LE MOUVEMENT DESJARDINS EST LA PLUS GRANDE INSTITUTION FINANCIÈRE AU QUÉBEC, LE PREMIER GROUPE FINANCIER COOPÉRATIF AU CANADA ET LE SIXIÈME EN IMPORTANCE DANS LE MONDE. PREMIER EMPLOYEUR PRIVÉ AU QUÉBEC, DESJARDINS FIGURE ÉGALEMENT PARMIS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES CANADIENNES LES MIEUX CAPITALISÉES.

desjardins.com